



**CONSEIL GÉNÉRAL**  
**DE**  
**BURSINEL**

**PROCES-VERBAL**

de la

**séance ordinaire du jeudi 12.12.2019**

---

Président : Yan Muller

Ouverture : 19h30

Appel : 34 membres présents

Le quorum est atteint : 52%

**Ordre du jour**

1. Appel – Adoption du P.V. de la dernière séance
2. Assermentations
3. Budget 2020 – Commune de Bursinel
4. Propositions individuelles et divers

**1. Le procès-verbal est accepté à la majorité**

**2. Assermentations**

Sont assermentés Madame Deborah Parker et Joseph Carchedi

**3. Budget 2020 – Commune de Bursinel**

Pierre Burnier nous présente le budget et fait la lecture du préavis. Celui-ci sonde le Conseil pour savoir si nous voulons adhérer à la démarche d'autres Communes du Canton qui est de suspendre le paiement de la facture sociale. Pierre Verdon se fait le porte-parole de la Commission des Finances qui, à la majorité, soutient cette démarche et propose le dépôt d'un amendement en ce sens. Celui-ci est accepté à la majorité par les conseillers, en conséquence, le paiement de la facture sociale sera suspendu.

En conséquence :

- vu le préavis de la Municipalité,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- entendu le rapport de la Commission des Finances et l'acceptation de l'amendement concernant la retenue du paiement de la facture sociale

Le budget 2020 est accepté à l'unanimité.

#### **4. Propositions individuelles et divers**

Regis Widmer prend la parole pour nous parler de l'avancée des travaux du chantier du bâtiment de la Chênaie et nous confirme que les délais seront respectés. Il nous informe également que dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les flaconnages en plastique seront recyclés et pourront être déposés à la déchetterie ainsi que le sagex blanc. Il nous parle également des forêts et de l'AGFORS organisme qui les gère et duquel la Commune est membre. Une plaquette de présentation est mise à la disposition des Conseillers.

Laurent Crampon prend la parole pour nous parler du DISREN et en explique le fonctionnement.

Virginie Burnier prend la parole pour relever que se sont souvent les mêmes personnes qui ne participent pas aux séances qu'elles soient excusées ou non et voulait savoir si nous pouvions leur adresser un courrier pour connaître leurs intentions.

Claude Verdon nous informe qu'il présentera sa candidature à la Municipalité lors de l'élection fixée au mois de février suite à la démission de Claude Golay. Nathalie Philipona nous informe qu'elle présentera également sa candidature.

Michel Orsinger s'adresse à Municipalité pour savoir s'il y a du nouveau concernant les poubelles dans le quartier des Tattes. Regis Widmer l'informe qu'une solution se profile mais qu'à ce stade il est trop tôt pour en dire plus.

Monica Berney demande si les deux candidats qui se sont annoncés à l'élection à la Municipalité du mois de février pourraient se présenter. A cet effet, un article leur sera consacré dans la prochaine Gazette qui paraîtra au mois de janvier prochain.

Deborah Parker, prend la parole pour partager son opinion sur les nouvelles constructions vis-à-vis de l'auberge qu'elle ne trouve pas à son goût et qui ne correspond pas, selon elle, à ce qui avait été mis à l'enquête. Régis Widmer lui répond que le bâtiment n'est pas terminé et que beaucoup d'éléments manquent pour le moment qui amélioreront l'esthétique de ces bâtiments. Il lui explique également que le règlement des constructions est très strict dans le Canton et que si ces bâtiments ou des éléments ne sont pas conformes à ce qui avait été présenté le maître d'œuvre n'aura d'autres choix que de faire le nécessaire pour les mettre en conformité.

Pierre Clopath se réjouit que les matières plastiques puissent être recyclées à Bursinel et nous renseigne sur le procédé de recyclage par pyrolyse.

Michel Orsinger se réfère aux constructions de la parcelle 121 et demande si la commune autorise les toits plats. On lui confirme que notre règlement ne l'interdit pas, toutefois le PGA stipule que dans certaine zone, tel que dans le village ceux-ci sont interdits mais pas au bord du lac.

Mme Magalie Lekeu demande si la commune est au courant de l'ordonnance concernant les espèces végétales exotiques envahissantes qu'en outre, nous trouvons par endroit sur le territoire de la Commune et si celle-ci va faire le nécessaire pour en contrôler leur propagation et si elle interviendra dans le cadre des nouvelles constructions pour veiller à ce qu'aucune d'elles ne soient plantées. Eric George la renseigne sur ce point et explique de Seza Asani a suivi des cours sur ce sujet.

Eric George en profite pour informer que Seza Asani fête cette année ses 20 ans de carrière au sein de la Commune. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

Le Président s'adresse au Conseil pour demander à quelle œuvre caritative celui-ci veut reverser les jetons de présence, la fondation Théodora est retenue pour les recevoir.

Laurent Crampon projette un diaporama sur les diverses constructions qui ont été réalisées en cours d'année (place de jeux, terrain de pétanque, fontaine etc...).

Le président lève la séance à 21h45 et invite les personnes présentes à partager une agape.



Yan Muller  
Président

